

FAITS DIVERS.

ARGUMENTATION DES METAUX PRECIEUX.—La découverte des métaux précieux de la Californie et de l'Australie a causé une profonde perturbation dans la valeur relative des métaux précieux...

On se craint de voir l'augmentation extraordinaire de l'or et de l'argent, de grands troubles dans le commerce et ne perçoit la misère des classes qui ne possèdent point.

On se craint de voir l'augmentation extraordinaire de l'or et de l'argent, de grands troubles dans le commerce et ne perçoit la misère des classes qui ne possèdent point.

Mais pour en trouver la preuve, il ne faut point se placer dans un pays sujet aux commotions politiques, on que menacent une invasion, sous une condition des puissances voisines.

Mais voyez s'il est ainsi aux Etats-Unis où la tranquillité favorise le développement de la propriété générale. Avec l'accroissement des capitaux s'accroît le salaire en même temps que la valeur des biens meubles et immeubles.

Beaucoup à la production des métaux précieux. Nous avons sous les yeux un document intéressant dont nous allons emprunter quelques chiffres.

La production de cette année sera donc six fois plus considérable que la moyenne obtenue il y a vingt ans.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

LES TRAITES DE 1815.

On lit dans la Gazette de France. Les traités de Paris, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, annulés dans leur but politique par la reconnaissance de Louis Philippe en 1830, vont se trouver infirmes dans un point historique très essentiel par la reconnaissance d'un nouvel empereur sous le titre de Napoléon III.

La loi du MAINE.—Un habitant de Brantree, dans l'état du Massachusetts, a été condamné dernièrement à une amende de dix piastres pour avoir vendu deux pintes de cidre à un de ses voisins.

Pensionnat et Externat DE JEUNES DEMOISELLES.

Un établissement à proximité de la ville, (l'ancienne résidence de Mr. Labadie, offre un local vaste et salubre.

Les élèves y seront constamment l'objet de la surveillance la plus assidue et la directrice s'appliquera surtout à leur donner les principes d'une honnête et solide éducation.

Le mouvement des affaires languit, et des lors le nombre de ceux qui y participent devient moins considérable.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

Le sousigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de fraîches médecines, &c. &c., et qu'il continuera de se tenir à la disposition de ses amis.

ELECTION.

ATTENDU que Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de Louisiane, a lancé sa Proclamation, en date du 22 Novembre 1852, ordonnant qu'une élection ait lieu dans les divers districts d'élection de cette paroisse, dans le mois de Décembre prochain, 1852.

1er. District.—A la Maison de Cour, dans la ville des Opelousas.

2me. District.—A la demeure de Francis Trainor dans la ville de Washington.

3me. District.—A la demeure de Michel Etouret à la Prairie Gros Chevreuil.

4me. District.—A la demeure de Joseph E. Daigne, au hameau de Plaquemine, sur le Bayou de St. Alexandre d'Elgie, père, sur le Bayou des Cannes, ou Feuille aux Loups.

5me. District.—A la demeure de Etienne Lejeune, au Bayou Malicet, et à la demeure de John H. McGee, au Faquetou.

6me. District.—A la demeure de William Reed, à la Villa Platte, et à la demeure de Alexandre Roupepe, à la Prairie Chataignier.

7me. District.—Au magasin de James Akenhead au Bayou Chicot.

8me. District.—A la demeure de Philippe Stagg, à la Vieille Grande Prairie.

9me. District.—A la demeure de Thomas McRory, au Bayou de la Prairie, et à la demeure de William Irwin, à Mountville.

10me. District.—A la demeure de Barrongis, sur l'Atchafalaya.

11me. District.—Sur l'habitation de James M. Moore, sur le Bayou Waxé.

12me. District.—A la demeure de Thomas Standen, au Bayou Long.

SOURCES DE BELL CHENEY A VENDRE EN VENTE PUBLIQUE.

Il sera offert en vente publique, par James Akenhead, administrateur de la succession de Gilbert Sloan, décédé, ou par un censeur dûment commissionné, dans et pour la paroisse de St. Landry, le 1er. jour de Janvier 1853.

Cette propriété est située à 36 milles au Nord des Opelousas, et à la même distance Sud d'Alexandrie, dans la Pinière, et en outre les Sources minérales et les Bains, elles consistent en cent soixante acres de terre.

Cette propriété est située à moitié route des paroisses de la Rivière Rouge et des Attakapas, et si cette propriété ne se trouvait pas sur la ligne du Rail Road des Opelousas, elle ne se trouverait pas à 10 milles, lorsque ce chemin s'étendrait jusqu'au Texas.

Toutes les personnes désireuses d'acheter, sont invitées à visiter les lieux avant le jour de la vente.

La propriété sera vendue à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en paiements égaux et annuels, avec huit pour cent d'intérêt sur la portion d'une année, sur le montant non payé à cette époque.

Les acquéreurs fourniront leurs billets avec bonnes sécurités et la propriété restant spécialement hypothéquée jusqu'au paiement final du principal et des intérêts.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

Mme. PIGEON, de retour de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'informer les dames des Opelousas et des environs, qu'elle a maintenant en main, un bel assortiment de Capotes de soie et autres.

VENTE PUBLIQUE.

En vertu d'un ordre de la Cour de St. Landry, dans et pour la paroisse de St. Landry, seront vendus en vente publique, le Lundi, 3 Janvier 1853.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

Un Nègre, nommé Baehns, âgé de 50 ans, Washington, négre, âgé de 30 ans, Nathaniel, négre, âgé de 25 ans, Elijah, négre, âgé de 25 ans, Presly, négre, âgé de 25 ans, Jerry, négre, âgé de 35 ans, charpentier, Louis, négre, âgé de 20 ans, William, négre, âgé de 33 ans, Henry, négre, âgé de 35 ans, Kessire, négresse, âgée de 50 ans, Jim, négre, âgé de 16 ans, Harriet, négresse, âgée de 14 ans, Henderson, négre, âgé de 10 ans, Anderson, négre, âgé de 13 ans, Martha, négresse, âgée de 22 ans, et ses trois enfants, Tom, âgé de 7 ans, Jacob, 4 ans et Sam, 1 an, Evelyn, négresse, âgée de 24 ans, et ses trois enfants, Mathilda, âgée de 8 ans, Bob, 5 ans et Betsy, 3 ans.

AVIS.

JOEL H. SANDOZ, de la paroisse Saint Landry, ayant enregistré une pétition, à l'effet d'être nommé administrateur de la succession de feu GEORGE W. ANDERSON, dernièrement de la paroisse St. Landry, décédé.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.

En conséquence, avis est par le présent donné à ceux qui pourraient avoir des raisons légitimes à opposer à la dite nomination, d'avoir à les enregistrer, par écrit, au Bureau du Greffier de la Cour de District de la susdite paroisse, dans les dix jours qui suivront la date du présent avis.